

GREFFAGE DE PRINTEMPS ET BOUTURAGE DES ARBRES FRUITIERS

Lieu : **La Thomassine**, 2298 chemin de la Thomassine, 04100 Manosque.

Date : **samedi 11 avril 2026**.

Horaires : **9h00 – 17h** (repas tiré du sac).

Matériel à prévoir : greffoir et/ou sécateur aiguisé (désinfecté chaleur ou alcool), gants de protection.

Intervenant : **Dominique MOLLE**, formateur et conseiller en arboriculture (Aurorescence).

Objectifs :

Pourquoi greffer les arbres fruitiers ? Comment et à quelle période, avec quel matériel ? Quels sont les avantages et les inconvénients de la greffe ? Peut-on bouturer tous les arbres fruitiers ?

Programme :

Matin : quelles techniques pour quelles espèces fruitières, quelles époques, pour quels diamètres de végétal ? (approche théorique et pratique)

- Comprendre la multiplication des arbres fruitiers.
- Bien choisir le porte-greffe selon les espèces, le type de greffe, le sol, la vigueur...
- Récolte et stockage des greffons.
- Présentation des différentes techniques de greffage de printemps : familiarisation avec les techniques dites « en écusson », en « couronne », « couronne améliorée », « en fente », « en incrustation », « à l'anglaise simple et compliquée », le « chip-budding » et d'autres encore !
- Présentation de la technique de bouturage des arbres fruitiers (pêchers, pommiers...), avantages et limites de la méthode.

Après-midi : pratiques de greffage et bouturage avec application des techniques vues le matin (approche pratique)

- Avant-propos : éléments de sécurité liés à l'utilisation des outils (très coupants !), la désinfection systématique des outils.
- Pratique : démonstration des différentes greffes par le formateur et initiation des stagiaires sur des tronçons de branches.

Il est de la responsabilité de la personne en formation de porter les vêtements, le matériel et les équipements de protection indiqués. En cas de non-respect des préconisations ou consignes données par le Parc ou le formateur, le Parc naturel régional du Luberon se dégage de toute responsabilité.



LA THOMASSINE
Vergers et jardins conservatoires

GREFFAGE DE PRINTEMPS ET BOUTURAGE DES ARBRES FRUITIERS

Bulletin d'inscription

Lieu : **La Thomassine**, 2298 chemin de la Thomassine, 04100 Manosque

Date : **samedi 11 avril 2026** Intervenant : **Dominique MOLLE**

Horaires : **9h00 – 17h** (repas tiré du sac).

Mme – M. (NOM-Prénom)

Adresse

.....

Téléphone :

Mail :

Ci-joint un chèque de ☐ 55€ libellé à l'ordre du **Parc naturel régional du Luberon**
(sauf tarif réduit : 45 €, joindre un justificatif : étudiant, bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi)

Attention – Faire un chèque séparé pour chaque stage.
Tout règlement est dû sauf cas exceptionnels et justifiés.
(Dans ce cas, le chèque vous sera retourné en cas d'annulation.)

Pour favoriser le covoiturage, la liste des stagiaires et leurs coordonnées peuvent être envoyées à l'ensemble du groupe. En cas de refus, cocher la case ci-dessous :

☐ Je m'oppose à la diffusion de mes coordonnées aux participants du stage.

Envoyer votre bulletin d'inscription et votre chèque à :

Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean-Jaurès – BP 122
84404 APT CEDEX

Informations pratiques :

- Il est recommandé d'apporter son repas (le centre-ville de Manosque est à 5 km et le stationnement y est difficile)
- Pour vous rendre sur place, depuis le centre-ville de Manosque, suivez la direction du stade/cimetière puis tournez à gauche, chemin de la Thomassine, juste avant l'hôtel du Pré St-Michel.
- Renseignements complémentaires : accueil@parcduluberon.fr